

LE SPORT AU SECOURS DES IMAGINAIRES NATIONAUX

Philippe Liotard

« Voilà la France, voilà la Patrie !
Tout ceci, c'est comme un seul homme.
Même âme et même cœur. »

Michelet, *Le Peuple*, 1846

Le Sport, affaire d'État ou question nationale ?

« Nous partageons des valeurs qui fondent notre communauté nationale. Ensemble, nous devons dire clairement dans quelle société nous voulons vivre. »¹ Au moment où il annonce la dissolution de l'assemblée nationale, Jacques Chirac, Président de la République française, exprime la nécessité de définir collectivement l'avenir national. Ainsi, en tant que Chef de l'État, il en appelle au sentiment national pour rassembler les Français derrière son projet de société. Mais affirmer le partage des valeurs fondatrices de la communauté nationale n'est rien de plus qu'une pétition de principe qui s'inscrit dans la rhétorique présidentielle, et plus largement dans la rhétorique politique.

Cette même rhétorique ne rate pas une occasion de saluer les performances sportives des athlètes français lors des compétitions internationales. Le prétexte évoqué consiste à exprimer que les sportifs – lorsqu'ils l'emportent – incarnent ces valeurs partagées par la communauté nationale. Ils *sont* la France, ainsi que le déclare ce même Jacques Chirac à propos de Yannick Noah, capitaine de l'équipe de France de tennis victorieuse de la coupe Davis en 1996 : « Yannick Noah, d'une certaine façon, a incarné la France, il était la France dans cette épreuve »². Yannick Noah, vous étiez la France ! Quelle surprise ! Un *black* à la coiffure rasta qui de plus prend l'accent camerounais pour rétorquer « Je suis un 'eprésentant de la F'ance », voilà une image qui ne manquerait pas d'incarner « l'anti-France » dans certains discours

1 – Allocution télévisée du Chef de l'État, 21 avril 1997.

2 – Discours du Chef de l'État, prononcé à l'occasion de l'hommage rendu à l'équipe de France de tennis, l'Élysée, le 3 décembre 1996.

nationalistes. Et pourtant, le discours de Jacques Chirac qui institue Yannick Noah « incarnation de la France » exprime également une forme de nationalisme. De même, il a existé dans l'histoire, et il existe encore, des nationalismes qui ne traduisent ni les mêmes options politiques, ni les mêmes valeurs, ni les mêmes représentations de la nation. Et au sein d'une même idéologie politique, des particularités s'observent. La nation a été pensée différemment à Cuba par Fidel Castro, en Chine par Mao-Tsé-Toung, ou en URSS par Joseph Staline...³

3 – Pour un aperçu des particularités de ces conceptions socialistes de la nation, voir les textes présentés par Raoul Girardet, *Nationalismes et nation*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1996.

Néanmoins, *Yannick Noah, d'une certaine façon, a incarné la France*. Mais qu'est-ce que la France ? Quelle est cette nation qui peut se permettre de se donner pour image celle d'un tennisman d'origine africaine qui n'a même pas joué lors de la compétition en question ?

Le lent travail de construction par lequel elle a élaboré son identité nationale au fil des siècles, au gré des flux migratoires et au hasard des métissages, indique que la France, comme toute nation, est une entité géographique et politique historiquement fluctuante. Elle a pourtant trouvé sous la forme de l'État-nation issu de la Révolution une stabilité qui permet de dégager la conscience d'une nation française. Mais, parmi les nombreuses définitions de la nation, il n'existe pas de critère satisfaisant et définitif qui permette de décider quelles sont les communautés qui peuvent revendiquer une telle appellation. En conséquence, affirmer que *nous partageons des valeurs qui fondent notre communauté nationale* n'engage à rien tant les représentations de cette communauté et les valeurs partagées varient au sein même de la communauté en question. Pour Eric Hobsbawm, ni les critères objectifs habituellement retenus (langue, ethnie, territoire commun, histoire commune, traits culturels, etc.)⁴ ni les critères subjectifs⁵ (conscience partagée, communauté de destin, volonté commune, etc.) ne parviennent à circonscrire l'idée de nation. À ce point d'imprécision, cet auteur en vient à admettre que « *tout groupe suffisamment important en nombre dont les membres se considèrent comme faisant partie d'une même "nation" sera considéré comme tel* »⁶.

4 – Que l'on retrouve dans la définition très complète de Joseph Staline : « *La nation est une communauté stable, historiquement constituée, de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique, qui se traduit dans la communauté de culture* », in *Le Marxisme et la question nationale et coloniale* [1913], Paris, Éditions Sociales, 1950.

5 – Fournis par exemple par Ernest Renan dans « *Qu'est-ce qu'une nation ?* » [1882]. Disponible dans Raoul Girardet, *Nationalismes et nation*, op. cit. ; ou Otto Bauer dans « *La question des nationalités et la social-démocratie* » [1907], pour ne retenir que les plus significatives parmi celles qui valorisent cette dimension.

6 – Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992, p. 19.

Communément, parler de nation et de nationalité implique de rattacher ces notions à l'État-nation, forme particulière et récente de l'État. Néanmoins, l'acceptation de l'hypothèse proposée par Hobsbawm autorise à penser que la nation n'est pas uniquement déterminée par la forme politique moderne de l'État-nation, même si depuis le XIX^{ème} et surtout le XX^{ème} siècle, l'État incarne la nation et tente d'en assurer la permanence. En revanche, une telle conception permet de considérer comme légitimes les revendications « nationalistes » des Basques, des Catalans, des Bretons ou des Corses (ce qui n'implique pas *ipso facto* d'opter pour des options politiques séparatistes).

Cette définition de la nation autorise en outre la formulation d'une hypothèse concernant le nationalisme sportif. Celui-ci ne peut s'exprimer qu'au travers des équipes « nationales » lors de rencontres internationales. Le plus souvent, la géographie des équipes nationales sportives recouvre celle des États-nations (même s'il est arrivé que des équipes nationales fussent constituées par des nations non encore reconnues au plan politique, à l'image de l'équipe de football algérienne constituée par le FLN durant la Guerre d'Algérie ou plus récemment d'une équipe de football représentant la nation palestinienne). À partir du moment où une équipe « nationale » rassemble les membres de la communauté autour de l'intérêt d'une victoire, il s'agit d'une manifestation de nationalisme. Les supporters d'une équipe nationale se considèrent en effet comme faisant partie d'une même nation qu'ils soutiennent physiquement dans le stade ou émotionnellement devant leur télévision. Il ne suffit donc pas d'être citoyen français pour se sentir concerné par la nation sportive. Encore faut-il manifester une conscience communautaire qui se traduit par un engagement personnel et affectif dans le spectacle sportif.

Mais le fait que les nations s'expriment sportivement ne justifie pas que le sport donne nécessairement lieu à des manifestations de nationalisme. D'autant plus que pour Eric Hobsbawm, « *le nationalisme est essentiellement un principe qui exige que l'unité politique et l'unité nationale se recouvrent* »⁷. Or, ce qui est vrai d'un point de vue politique ne l'est pas nécessairement d'un point de vue sportif. En effet, des nations non encore organisées en État peuvent utiliser le sport afin d'accélérer leur reconnaissance internationale. Mais encore un même État peut abriter plusieurs nations sportives, ce qui est le cas par exemple de la Grande-Bretagne qui produit quatre équipes nationales dans certains sports (Angleterre, Pays de Galles, Écosse, Irlande).

7 – Ernest Gellner, *Nations and nationalism*, cité par Eric Hobsbawm, *ibidem*, p. 19-20.

1. Contextualisation des nationalismes et nationalismes étatiques

Néanmoins la nation moderne caractérise la modernité au plan politique et symbolique tout comme le sport est lui-même le fruit de la modernité. Il semble donc logique qu'il ait servi les nations objectivement ou symboliquement. La compréhension des liens entre sport et nationalisme ne peut pourtant se contenter d'interprétations globalisantes. Il convient donc d'être prudent dans le maniement de l'analogie. Les États-nations emploient à l'envi les compétitions internationales pour des enjeux et des fins qui varient tout d'abord d'une nation à l'autre, mais aussi, pour une même nation, en fonction des moments de son histoire. Ainsi, le nationalisme sportif n'aura-t-il pas la même signification selon le lieu dans lequel il se développe et selon les étapes du développement des nations elles-mêmes. Si l'on reprend les trois étapes constituti-

ves de l'histoire des mouvements nationaux, repérés par Miroslav Hroch⁸, il est nécessaire de distinguer l'usage des sports dans des États institués de longue date (France, Angleterre...) ; celui qui se fait dans d'autres plus récents ayant entretenu avec les premiers des relations de dépendance (États-nations issus des anciennes colonies) ; et enfin, celui qui a cours dans les États proclamés il y a peu à la suite de l'éclatement de l'URSS, de la Tchécoslovaquie ou de la Yougoslavie. Par ailleurs, les usages du nationalisme sportif ne seront pas les mêmes dans des pays africains qui doivent lors de l'indépendance maintenir une conscience nationale issue de la colonisation auprès de populations différenciées au plan ethnique, linguistique, religieux, etc. Ils peuvent encore varier dans des nations issues de l'éclatement de l'Empire ottoman qui elles, se sont constituées autour d'une certaine unité linguistique, ethnique ou territoriale (Grèce, Serbie, Bulgarie, Roumanie). Le légendaire national n'est pas le même. Et la question de l'unité nationale ne se pose pas dans les mêmes termes. Les monographies encore discrètes sur la question permettent de questionner avantageusement les relations trop évidentes entre sport et nationalisme. Elles permettent de saisir la variation de significations que revêtent les rencontres sportives internationales, et leurs incidences réelles ou imaginaires selon les contextes nationalistes.

Les observateurs des nationalismes s'accordent pour constater que le débat sur la « *question nationale* » devient grave et intense à partir de 1880, moment où les slogans nationaux commencent à recevoir une audience significative. En France, plus précisément à partir de 1886-1887 (crise produite par le mouvement boulangiste), le nationalisme devient l'affaire des « *nationalistes* » comme ils se désignent eux-mêmes⁹. Ces dates coïncident pour la France avec l'apparition des sports modernes d'inspiration britannique dont l'importance hexagonale reste mineure. Pourtant, dès que les rencontres sportives s'internationalisent, apparaissent des manifestations de nationalisme. Pour les premiers Jeux olympiques rénovés à Athènes en 1896 se pose par exemple la question de la participation de la Turquie qui incarne l'ex-empire ottoman. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, les mouvements de boycott se développent dans ces mêmes Jeux olympiques (voir l'article de Lionel et Pierre Arnaud dans ce numéro). Dans tous les cas, il s'agit de protéger les intérêts réels ou symboliques de la nation vis-à-vis des nations ennemies ou concurrentes.

Par ailleurs, on connaît désormais l'utilisation des rencontres sportives internationales par les pays totalitaires durant l'Entre-deux-guerres. Les travaux de Stefano Pivato sur l'Italie fasciste ou de Jean-Marie Brohm sur l'Allemagne nazie font référence sur la question. Les résultats sportifs internationaux permettent non seulement de légitimer un régime politique, mais encore d'attester de la puissance de la nation italienne ou allemande. Selon cette

9 – Voir Raoul Girardet, *Le Nationalisme français. 1871-1914*, Paris, Armand Colin, 1966, réédition Paris, Seuil (« Points histoire ») 1992 ; Michel Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil (« Points histoire »), 1990.

même logique, les pays de l'Est s'engageront dans la course aux médailles après 1945, dans un contexte international modifié de manière importante. Mais le nationalisme ne s'exprime pas comme l'émanation des seuls États totalitaires. Durant l'Entre-deux-guerres, les divers États-nations trouvent dans les rencontres sportives internationales un moyen de s'affronter par l'intermédiaire de sportifs symbolisant les États.

Depuis 1945, et notamment depuis les mouvements de décolonisation, la communauté des nations accueille des entités comme la Dominique, les Maldives, ou Andorre. Le monde s'internationalise et se dessine une lente mais irrésistible unification des modes de vie. Ce mouvement fait du sport un phénomène planétaire que la télévision ne cesse de diffuser dans les trente dernières années du siècle. Une des conséquences de la multiplication des États-nations sur l'ensemble de la planète est bien sûr la multiplication des nations représentées lors des diverses manifestations sportives dont les Jeux olympiques constituent l'événement le plus significatif. Le sport assure alors une fonction de reconnaissance internationale pour les jeunes États-nations, fonction que les gouvernements ne manquent pas de solliciter.

C'est le cas du Sénégal – développé par Bernadette Deville-Danthu dans ce numéro – qui atteste d'une volonté politique d'employer le sport pour catalyser le sentiment national dans la première moitié des années soixante. C'est le cas de la République Démocratique Allemande pour qui le sport avait acquis une telle importance dans sa stratégie de reconnaissance internationale que le dopage y était une affaire d'État durant les années soixante-dix quatre-vingt. La récente découverte par la justice allemande (avril 1997) d'une « commission pour le sport de compétition » permet en effet d'attester que le dopage des athlètes se pratiquait non seulement avec l'aval mais sous le contrôle de l'État communiste. C'est le cas de tous les jeunes États-nations issus de l'ex-URSS, de la Tchécoslovaquie ou de la Yougoslavie qui contribuent à multiplier depuis le début des années 1990 les équipes nationales lors des principales manifestations sportives d'envergure. Ou c'est encore le cas de l'Afrique du Sud qui a investi dans le football (derrière les Bafana Bafana) ou le rugby (derrière les Springboks) afin de rassembler et de représenter la nation nouvellement acceptée au plan international, malgré les déchirements internes que la personnalité de Mandela, même revêtu du maillot vert des rugbymen sud-africains, ne suffit pas à juguler. Les exemples ne manquent pas de ces pilotages nationalistes du sport. Et si chacun d'entre eux traduit une réalité singulière, il n'empêche qu'ils aient en commun d'utiliser le caractère hautement symbolique de l'activité sportive afin de renforcer l'image nationale à destination de l'extérieur. Néanmoins, il convient de s'interroger sur ce qui rend possible cette réalité des nationalismes sportifs exprimés par les États-nations.

2. Nationalisme diffus

Qu'est-ce qui a pu autoriser la réception populaire de ces manifestations nationalistes venues « d'en haut » ? Historiquement, la signification des nationalités semble s'être renforcée sur la fin du XIX^{ème} siècle. En France, et dans la plupart des États-nations, le système scolaire primaire a joué un rôle non négligeable dans l'inculcation d'une conscience nationale. L'apprentissage d'une langue commune (notamment en France), celui de l'histoire épique d'une nation éternelle, celui des contours géographiques nationaux ou de la pensée des grands hommes qui ont fait la nation, y concourent. Ainsi, les hommes et les femmes ordinaires apprennent la notion de citoyenneté et, avec elle, en viennent à adhérer à cette notion supra-identitaire qu'est la nation. Un nationalisme diffus, permanent, contenu en chaque individu ou presque permet de comprendre le XX^{ème} siècle comme le moment de l'exacerbation des sentiments nationaux.

C'est la raison pour laquelle le sport ne devient un outil de construction de l'idée nationale qu'à partir du moment où les sociétés le reconnaissent comme une activité ayant une signification importante. Ensuite il faut que les moyens de sa couverture médiatique permettent de toucher largement la population. Les États doivent comprendre l'usage qu'ils peuvent en faire dans la construction d'une identité nationale. Une fois qu'ils l'ont compris, le sport devient « *une grande cause nationale* »¹⁰. Mais surtout, les populations doivent se reconnaître dans l'idée de nation. Et si le nationalisme « *sert à désigner les manifestations de la conscience et du caractère national* »¹¹, alors le nationalisme sportif peut être considéré comme un moyen d'inculcation de l'âme nationale (« *Une nation est une âme, un principe spirituel* » écrivit Ernest Renan). Car cette conscience se construit historiquement. Et l'enjeu identitaire national consiste à ce que les jeunes générations apprennent à se reconnaître dans cette communauté qui les a précédés et dont ils doivent incorporer l'histoire.

Cet enjeu se retrouve dans les discours politiques qui saisissent l'occasion sportive pour alimenter l'idée nationale. Bill Clinton avance par exemple en mars 1995 qu'il compte sur le succès des JO d'Atlanta, qui se dérouleront un an plus tard, pour redonner aux Américains confiance en eux en affirmant que ces Jeux auront « *un impact énorme et positif sur ce que les Américains dans tout le pays penseront être capables de faire. Et Dieu sait que nous en avons besoin* » (dépêche de l'AFP, 290016 GMT mars 95). Plus récemment, au moment où plus de cinq millions de Français sont dans une situation précaire, Jacques Chirac préconise un statut particulier (princier) pour les sportifs professionnels et notamment pour les footballeurs. Le prétexte évoqué est qu'il faut arrêter l'exode des meilleurs joueurs vers les richissimes clubs européens afin de

10 – Cf. Michel Caillat, *L'Idéologie du sport en France*, Paris, Les Éditions de la Passion, 1989, chapitre IV, p. 51-60.

11 – Raoul Girardet, *Nationalismes et nation*, *op. cit.*, p. 11.

pouvoir préparer au mieux la Coupe du monde de football qui se déroulera en France en 1998. Ces prises de positions se comprennent au nom de l'enjeu symbolique que représente le sport pour un État, au nom de *l'intérêt national*. La rhétorique utilise le nationalisme sportif afin de rassembler les Américains ou les Français derrière leur président.

Or, pour comprendre l'impact de tels propos auprès de la population, on est, comme l'indique Eric Hobsbawm, « *confronté à un phénomène double, essentiellement construit d'en haut, mais qui ne peut être compris si on ne l'analyse pas aussi par le bas, c'est-à-dire à partir des hypothèses, des espoirs, des besoins, des nostalgies et des intérêts – qui ne sont pas nécessairement nationaux, et encore moins nationalistes – des gens ordinaires* »¹². En d'autres termes, il nous faut nous demander ce qui pousse les *gens de peu* (Pierre Sansot), les citoyens moyens, les anonymes, les inconnus qui constituent la nation à se reconnaître en elle. Car, comme le remarquait Renan, une fois que l'on a évacué de la nation les abstractions qui la constituent, « *que reste-t-il [...] ? Il reste l'homme, ses désirs, ses besoins* ». Et quels sont-ils ? Comment se construisent le désir et le besoin d'être français, roumain, sénégalais, algérien, tchétchène, serbe ou israélien ? Car la conscience nationale se développe de façon inégale entre les groupes sociaux et varie également selon le moment de la constitution de l'histoire de la nation. Et elle ne supprime pas forcément les autres identifications possibles (religieuses, ethniques, régionales, culturelles, familiales, politiques, communautaires, etc.). Enfin, les idéologies officielles qui contribuent à orienter le nationalisme sportif au service de l'État ne sont pas inéluctablement, et loin s'en faut, partagées par la population.

12 – Eric Hobsbawm, *op. cit.*, p. 21.

Construction imaginaire de la communauté nationale : l'efficacité du sport

Et pourtant ! Les sportifs, princes de l'éphémère, héros de la fugacité, possèdent la particularité de condenser le fait d'être Français le temps d'une course ou d'un match, et de rassembler derrière eux tous les autres Français semble-t-il. À l'occasion d'une compétition internationale, tout se passe comme si la vie de la nation s'y déposait, s'y concentrait, s'y résumait. Pierre Sansot avec son sens habituel de la formule parle d'ailleurs de *précipité de temps et d'espace* à propos de la cérémonie sportive. Plus rien ne compte que le dénouement. Marie-Jo va-t-elle remporter sa seconde médaille d'or ? L'Olympique de Marseille sera-t-elle la première équipe française à gagner une Coupe d'Europe de football ? Luc Alphand rejoindra-t-il Jean-Claude Killy au palmarès de la Coupe du Monde de ski ?

Et la France retient son souffle. Le temps du direct, des millions de téléspectateurs se relie à un même support émotionnel. Indépendamment des caractéristiques identitaires liées au sexe, à l'âge, à l'origine socioculturelle, aux catégories socioprofessionnelles, au niveau d'instruction, à la religion et aux préférences politiques, les Français se réunissent autour de l'enjeu sportif national. Le sport posséderait alors cette qualité singulière permettant d'unifier devant son spectacle des individus dont rien dans les goûts, les préférences culturelles ou l'idéologie ne laissait présager une quelconque passion commune.

Or le rôle qu'a joué ou que joue le sport dans la construction, la diffusion et la sédimentation d'une commune idée de la nation peut difficilement s'expliquer en dehors de cette singularité qui consiste à établir une communauté affective. Une fois distinguée de l'usage nationaliste qu'en font les États, la réception de la symbolique nationale du sport peut en effet se comprendre à partir de l'hypothèse de la passion sportive que Yves Le Pogam analyse dans les pages qui suivent (voir son article « Passions sportives, identité et modernité »).

1. Culte du champion national

En considérant la nation comme une « *communauté imaginée* » ainsi que le fait Benedict Anderson¹³, il est possible de considérer le champion sportif comme une des figures imaginaires nationales. Et si les États, les gouvernements et les hommes politiques peuvent utiliser les effets symboliques du rassemblement imaginaire derrière le champion, ils ne les inventent pas. Le culte du héros sportif (réceptions officielles, décorations, messages d'encouragement, félicitations des chefs d'État et des ministres) n'est qu'un aspect du phénomène dont la portée paraît bien faible au regard de l'engouement populaire vis-à-vis du champion national.

Des exemples simples en attestent. En 1983, meurt le footballeur brésilien Garrincha surnommé « *la joie du peuple* »¹⁴. La veillée du corps se tient au stade mythique de Maracana à Rio. Une concentration humaine exceptionnelle en résulte, tant au stade que sur l'itinéraire du cortège funèbre ainsi qu'à son enterrement. De même, en 1994, à la suite de la mort accidentelle du pilote de Formule 1 Ayrton Senna, le Président du Brésil décrète trois journées de deuil national. Dans les stades de football, au moment de la minute de silence prévue lors des match dont le début succède à l'annonce de la mort du symbole, les spectateurs se mettent à chanter « *Olé, olé, ola, Senna, Senna* ». Et les scènes de tristesse collective s'observent dans tout le Brésil. *L'Équipe* du 4 mai 1994 titre d'ailleurs pleine page : « *Le Deuil* ». La tristesse enregistrée à la suite de ces deux décès atteste de la peine bien réelle que produit la disparition physique du champion dès lors qu'il a atteint le statut

13 – Benedict Anderson, *Imagined Communities : Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, Londres, 1983, notion reprise par Eric Hobsbawm, *op. cit.*

14 – Voir de José Sergio Leite Lopes et Sylvain Maresca, « La disparition de la "joie du peuple". Notes sur la mort d'un joueur de football », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 79, septembre 1989, p. 21-36.



Photomontage de l'artiste allemand John Heartfield, paru dans la revue bimensuelle *AIZ* (ou « Magazine illustré des ouvriers »), juillet 1936, « Les champions olympiques : en avant, marche ! »

de « héros national ». Dans ces deux occasions, le Brésil est en deuil. Et ce n'est pas uniquement un effet de discours. Le Brésil est en deuil car ses champions (Garrincha et Senna) ont fait rêver des millions de Brésiliens. Par le football tout d'abord, c'est-à-dire par un jeu populaire, puis par la Formule 1, qui incarne la haute technologie, ils ont permis au Brésil non seulement de rivaliser mais aussi de s'imposer à l'échelle mondiale. Ils ont surtout permis d'inventer la communauté brésilienne car « *la communauté imaginée de millions de gens semble plus réelle quand elle se trouve réduite à onze joueurs dont on connaît les noms* »¹⁵ et *a fortiori* quand elle se condense dans le meilleur pilote mondial.

En France, les victoires internationales dans les sports médiatisés donnent lieu à la parade et au bain de foule sur les Champs-Élysées. Noah et ses mercenaires comme le Paris Saint-Germain vainqueur de la Coupe d'Europe des coupes de football en 1996 ont évolué sur *la plus belle avenue du Monde* dans des voitures décapotables. Vingt ans plus tôt, les fameux « Verts » de Saint-Étienne ont également pu prendre la mesure de leur popularité en étant accueillis triomphalement sur cette même avenue, malgré leur défaite à Glasgow en finale de la Coupe d'Europe !

On le voit, le nationalisme sportif, forme moderne du patriotisme, regorge de connotation émotionnelle. En cela, il rejoint le « *nationalisme émotif* » de Barrès¹⁶ dont il est utile de retenir une des caractéristiques. Pour lui, le nationalisme est le fruit de l'enracinement historique dans la communauté nationale. Mais surtout, il prend son vol de manière irrationnelle, en fonction des manifestations affectives issues d'un attachement. De la sorte, le raisonnement n'a que peu de prise sur ce nationalisme. L'attachement est affaire de cœur plus que de raison. D'émotion et de passion plus que d'intelligence ou de lucidité. Et cette qualité d'un nationalisme émotif, affectif, bref, d'un *nationalisme sensible* mérite d'être retenue afin précisément de comprendre les discours et les comportements nationalistes ou, pour ce qui nous préoccupe, les implications passionnelles que peuvent susciter les manifestations sportives.

Car le qualificatif *émotif* s'applique tout à fait au nationalisme sportif. Et il faut donc l'interroger ; se demander ce qui rend normal, évident, l'adhésion au spectacle sportif à partir du moment où celui-ci engage une équipe nationale. Qu'est-ce qui incite des téléspectateurs ne connaissant pas ce sport à regarder un match de hand-ball pour la seule raison qu'il met en jeu l'équipe de France ? Qu'est-ce qui pousse 78% des Français à soutenir la candidature de Lille pour l'organisation des Jeux olympiques en 2004 et 81% d'entre eux à estimer que cette candidature est « *une bonne chose pour la France* », alors qu'ils ne sont que 10% à penser le contraire et 9% sans avis particulier ?¹⁷ À partir de cette adhésion affective

15 – Eric Hobsbawm, *op. cit.*, p. 183.

16 – Ainsi que le caractérisent Marcel Prélot et Georges Lescuyer, *Histoire des idées politiques*, Paris, Dalloz, 1990, p. 662-664.

17 – Enquête établie par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 887 personnes, réalisée par l'institut BVA pour le comité des candidatures *Le Monde*, 3 janvier 1997.

à la nation, Barrès préconisait de privilégier la défense des valeurs « nationales » et des intérêts « nationaux ». Le nationalisme sportif incarne aujourd'hui cette défense sous une forme euphémisée certes, mais bien réelle. Les intérêts sportifs nationaux de même que l'intérêt pour les sportifs nationaux alimentent l'intrigue du spectacle sportif.

Les nationalismes fournissent les valeurs essentielles dont ont besoin les individus. Parmi ces valeurs, se concrétisent la solidarité ou la conscience d'appartenir à une même communauté définie nationalement. Les dates anniversaires (11 novembre, 8 mai) participent au légendaire collectif. Comme le légendaire sportif y participe qui commémore par exemple la médaille d'or acquise aux Jeux de Montréal par Guy Drut aujourd'hui ministre des Sports.

Ainsi, les victoires sportives internationales contribuent à établir *un ensemble commun de points de repère clairement définis* (Raoul Girardet). La communauté imaginée s'invente une histoire commune. De cette façon, le sport participe à l'établissement d'un légendaire spécifiquement national avec ses héros, ses épopées (dont une des plus prestigieuses est celle des « Verts »¹⁸), ses Austerlitz et ses Waterloo, ses revanches (entre les deux tests-matches opposant les équipes de France et d'Afrique du Sud de rugby de décembre 1996, le journal *L'Équipe* présente quotidiennement « *les grandes revanches du rugby français* ». Celles grâce auxquelles la France avait su lors du second test laver l'affront d'une première défaite)...

Ce légendaire national assure la fonction de symbole collectif autant qu'il utilise la symbolique sportive pour renforcer l'imaginaire national. Car, dans le légendaire sportif national, ce qui compte n'est pas tant que le champion l'emporte mais qu'il permette à la nation de « se reconnaître » dans les valeurs qu'incarne le sportif. Ainsi Raymond Poulidor évoquait-il une France rurale, simple, travailleuse. Une France de devoir. De même, les rugbymen français sont-ils en permanence soumis à l'alternative de jouer à la française et de perdre ou bien de gagner en « *reniant leur rugby* »¹⁹. L'événement sportif international suscite donc un discours identitaire dont une des fonctions consiste à véhiculer les valeurs de la nation dont le public a besoin.

18 – Voir la thèse de Pascal Charroin, « *Allez les verts !* ». *De l'épopée au mythe : la mobilisation du public de l'Association Sportive de Saint-Étienne*, Thèse de doctorat STAPS, sous la direction de Pierre Arnaud, Université Lyon 1, 1994.

19 – Sur l'identité nationale incarnée par un style de jeu ou de joueur, voir de Richard Holt, « Les héros du football et les mythologies nationales. Denis Law et l'Écosse », in Jacques Ardoino et Jean-Marie Brohm (sous la direction de), *Anthropologie du sport. Perspectives critiques*, Actes du colloque Paris-Sorbonne 19-20 avril 1991, Paris, AFIRSE-Quel Corps ?, 1991, p. 50-56 et dans le même recueil de Stefano Pivato, « Coppi et Bartali : un mythe entre politique, sport et imaginaire collectif », p. 66-71.

Le nationalisme sportif vecteur supra-identitaire

Ce faisant, il assure une fonction supra-identitaire en ce sens qu'il construit à l'échelle de la nation une communauté qui n'existe pas nécessairement en d'autres occasions. Aujourd'hui d'ailleurs, le « *nous national* » semble difficilement pouvoir s'exprimer en dehors des cocoricos autorisés par les victoires sportives françaises.

1. Illusoire unité nationale

Car si la République s'affirme « une et indivisible », les nations, elles, sont plurielles. Essentiellement plurielles. En outre, aujourd'hui, les nationalismes paraissent s'essouffler à la fois au profit de communautés plus restreintes ou bien sous l'effet d'institutions supranationales comme la Communauté européenne. Pourtant, les discours protectionnistes, voire nationalistes – j'y reviendrai – paraissent reprendre vigueur. Dans le même mouvement assiste-t-on à une atténuation de la signification nationale et à un renforcement des discours qui s'en font les dépositaires. L'unité sportive nationale se joue pourtant à échéances régulières, rythmée par le calendrier sportif. Et il ne s'agit pas plus d'une machination politique que d'une aliénation médiatique. Si les appareils politiques et médiatiques pèsent sur l'événement sportif, ils ne le conditionnent pas.

La rythmicité propre aux compétitions sportives permet aux supporters de football de (re)devenir français lorsque l'Olympique de Marseille ou le Paris Saint-Germain sont en finale de Coupe d'Europe. Ils ne sont plus ni auxerrois, ni stéphanois, ni messins, ni montpelliérains, ni alsaciens, ni catholiques, ni musulmans, ni blancs, ni noirs. Ou plutôt ces caractères identitaires s'effacent derrière la cause commune qui devient celle de la France. Les rivalités internes tendent à disparaître pour encourager ensemble l'équipe d'une ville française en lutte avec une équipe étrangère. L'unité nationale s'opère derrière l'équipe ou le champion pour lesquels la victoire est espérée. Elle s'institue à travers les « représentants » de la France dans une compétition sportive.

2. Unité discursive

De plus, l'adhésion spontanée à la cause du représentant français se renforce par le discours sportif qui symbolise l'unité imaginaire de la nation. « *Les Français tiennent le haut du pavé* » (*L'Équipe Magazine*, 19 avril 1997) signifie par exemple que deux coureurs cyclistes français ont emporté une victoire lors des classiques.

Mais il y a mieux. L'unité nationale s'exprime jusque dans le suivi des résultats des sportifs professionnels français engagés dans des clubs étrangers. *L'Équipe* propose par exemple une rubrique hebdomadaire qui – dans ses pages football – rend compte des comportements des français de l'étranger. Les deux derniers numéros de *France-Football* parus avant l'édition de cet article illustrent leur couverture par Éric Cantona, qui évolue dans le club de Manchester United (avec comme légende : « *Dieu en son royaume* » !!!) et par Christophe Dugarry sous contrat avec le Milan AC (22 et 29 avril 1997). Toujours dans *France-Football* du 22 avril 1997, Gérard Ernault débute de la sorte son éditorial : « *En comptant l'Inter de Milan (Djorkaeff,*

Angloma), la Juventus de Turin (Deschamps, Zidane), Barcelone (Blanc) et Manchester United (Cantona), six clubs "français" participent aux demi-finales des compétitions européennes de football », puisque Paris et Monaco restent en course. La finale pourrait même se résumer selon le journaliste à une opposition franco-française « entre Deschamps-Zidane d'un côté, Cantona de l'autre ». Les équipes étrangères deviennent françaises à partir du moment où un joueur français y évolue. L'illusion est ubuesque. Pourtant, elle fonctionne.

Elle fonctionne parce que la valeur française trouve ici moyen de s'afficher, comme elle le fait tout au long des multiples commentaires employant la métonymie : c'est la nation (la France) qui est signifiée au lieu que ne soient désignés les athlètes. Cette rhétorique envahit le discours sportif et contribue à renforcer sa puissance symbolique. Le tout (la communauté nationale imaginaire) remplace les parties (les équipes ou les athlètes singuliers). Ce n'est jamais un individu qui l'emporte, mais un Français, une équipe de tennis mais la France. Ce discours métonymique et répétitif alimente l'immense « océan d'auto-intoxication »²⁰ de l'unité nationale.

Cette illusion fonctionne également parce que les nations sont inscrites en permanence dans une *compétition imaginaire*, celle-là même que repère Michel Winock dans la formule d'Ernest Lavisse : « La France est la plus juste, la plus libre, la plus humaine des patries »²¹. Et finalement la victoire d'un club ou d'un athlète français dans une rencontre sportive revêt une signification assez proche de celle que prend la moindre distinction attribuée à un Français. Par exemple, lorsqu'il y a peu l'actrice Juliette Binoche reçoit un prestigieux Oscar, peu importe que le prix soit attribué pour « le meilleur second rôle ». Ce que les journaux télévisés mirent en évidence, c'était la récompense reçue par la Française Binoche, au point parfois d'oublier de mentionner la catégorie dans laquelle elle venait d'être honorée.

Néanmoins, la compétition est l'élément fondateur du sport. La comparaison en est l'élément essentiel, celui qui a donné aux sports leur forme moderne normalisée et codifiée. Il est donc logique que le sport condense ces comparaisons imaginaires entre les nations qui ne cessent finalement de poser la question d'une identité nationale.

3. Éphémère communauté nationale

Mais l'unité nationale inventée par la rencontre sportive demeure illusoire pour une autre raison. Elle est ponctuelle. La manière dont les individus définissent leur identité est en effet soumise aux circonstances. L'événement sportif international rend prioritaire l'identité nationale et assure les conditions permettant d'imaginer

20 – Michel Samson, « Cocorico ball », in Jérôme Bureau (sous la direction de) *L'Amour foot. Une passion planétaire*, Éditions Autrement, Mutations, Poche n° 17, 1993, p. 243-261.

21 – Michel Winock, *op. cit.*, p. 38.

une nation unifiée. Mais cela ne dure que le temps de l'événement. Le nationalisme sportif est un nationalisme de l'instant, celui du match ou de la course. Le stade apparaît alors comme un nouveau lieu de mémoire, face à l'*anorexie historique* dont parle Girardet. Dans les sociétés de l'instant, du virtuel, de l'éphémère que Jean Baudrillard ou Paul Virilio ont si bien décrites, la mémoire tient le plus souvent lieu d'histoire. Le temps sportif peut devenir le temps national, le seul temps national, pour la France, celui de la campagne de Suède de 1958, de Glasgow 1976, et de tous les rendez-vous dans lesquels les Français ont su faire vibrer « le pays ». Les rencontres sportives restent un des derniers moyens offerts aux citoyens d'un même pays pour se rassembler dans cette communauté imaginaire qu'est la nation. Pour un instant seulement. Mais un instant qui leur permet d'investir des lieux, des pratiques, de désigner des héros, de vivre des émotions, des souvenirs, de partager des symboles, des histoires en commun.

Le nationalisme sportif dans sa fulgurance n'en permettrait alors pas moins de palier à l'absence de « *communauté de destin* » (Otto Bauer) en permettant d'entretenir une forme contemporaine de nationalisme dont les retombées imaginaires et discursives participeraient d'une conscience commune. Dans les nations industrialisées, il paraît un des seuls moments peut-être qui puisse encore mobiliser les foules nationales de manière aussi régulière et aussi passionnée. Et même si le sentiment national issu des manifestations sportives est un *sentiment de série* (*L'Événement du Jeudi*, 1er au 7 août 1996), il s'agit bien de sentiment dont la singularité doit encore être interrogée.

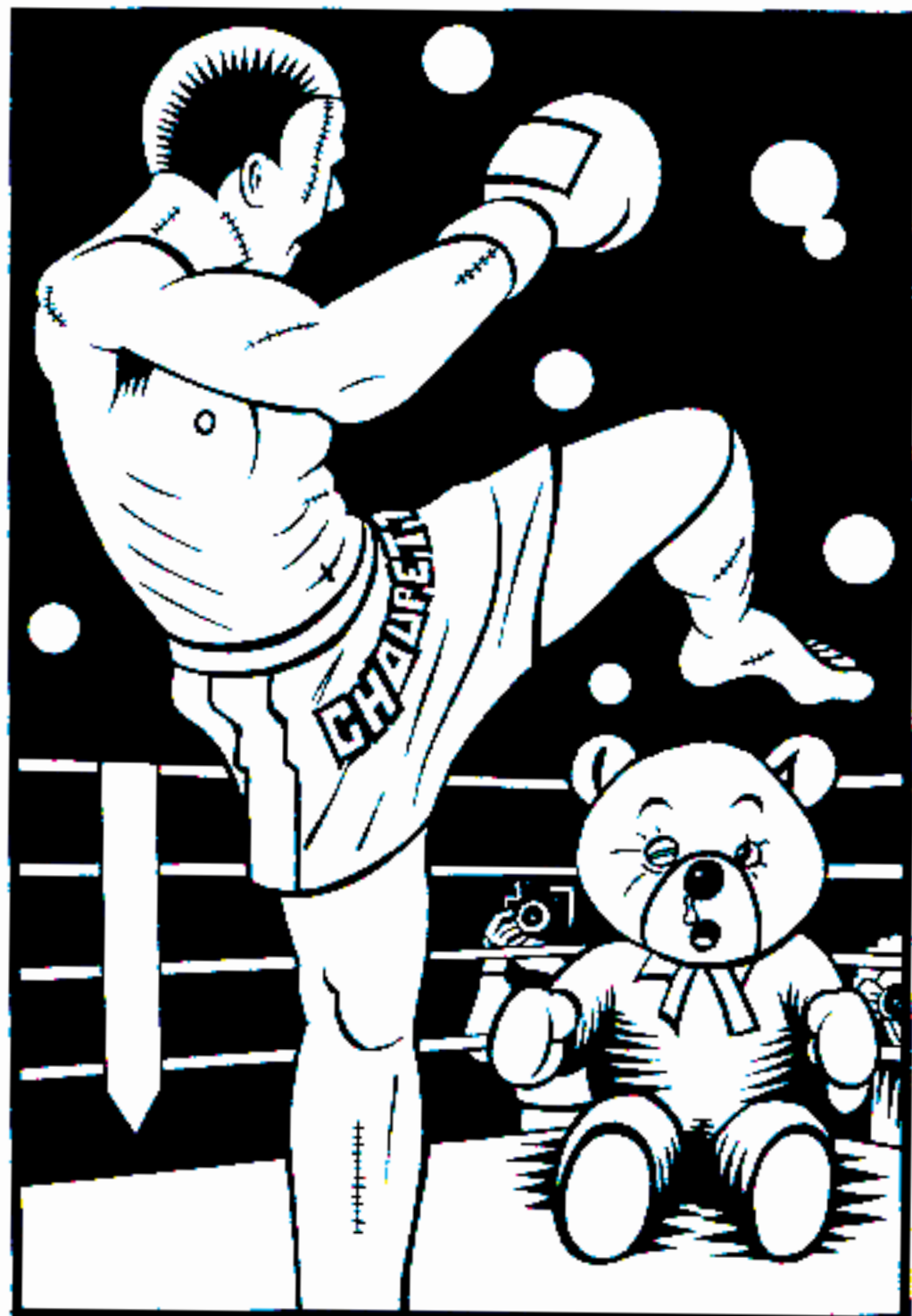
La puissance symbolique du nationalisme sportif peut en partie se comprendre grâce aux réflexions d'Ernest Renan pour qui la nation est un *plébiscite de tous les jours*. Pour lui, « *avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple [...] avoir souffert, joui, espéré ensemble [...] "avoir souffert ensemble" ; oui, la souffrance en commun unit plus que la joie. [...] Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore.* »²² Cette lecture de la nation permet de saisir l'impact du nationalisme sportif pour les différents acteurs qui l'alimentent. La dilution de la conscience historique dans le vécu individuel ramène *les gloires communes du passé* à celles que l'on a connues. Les gloires sportives, celles qui ont marqué les imaginations, produisent les émotions les plus impalpables et éphémères, génèrent les discussions les plus enflammées y prennent une place de choix. Le temps que dure la mémoire. Le temps d'une génération.

22 – Ernest Renan, *op. cit.*

La volonté commune paraît bien difficile à repérer malgré les incantations des hommes politiques. En matière de sport en revanche, elle est aisément identifiable. Que la France accueille la Coupe du monde de football et que Paris reçoive un grand stade voilà qui est fait. Qu'elle la gagne, que les Français rapportent de Sydney (en l'an 2000) plus de médailles qu'ils ne l'on fait à Atlanta, que l'équipe de France de rugby pulvérise dans un même élan ses homologues d'Afrique du Sud, de Nouvelle-Zélande et d'Australie... voilà autant de projets, de rêves, de raisons d'espérer ensemble. Bien futiles. Voués à l'éphéméride de l'histoire. Mais qui n'en sont pas moins des éléments de commune volonté pour l'avenir. Des éléments révélateurs de l'évanouissement d'une vision partagée de l'avenir national. Pas de passé, plus d'avenir, sinon sportif.

Car en attendant d'être capable de *dire clairement dans quelle société nous voulons vivre* (voir Chirac *supra*), la solidarité nationale s'exprime autour du rassemblement des bonnes volontés. À Albertville (lors des Jeux olympiques d'hiver), ou dans toutes les villes françaises accueillant la Coupe du monde de 1998 il s'agit de faire resplendir l'image de la France aux yeux du monde. Pour Jacques Chirac – qui s'adresse au Conseil des ministres ! – « *il faut que toute la France se considère comme participant à l'équipe de France et que, en ce qui concerne l'image de notre pays [...] nous devons mettre à profit, dans les meilleures conditions, cet événement très important* » (*Le Monde*, 4 avril 1997). À propos de la présence ou non de grillages autour des terrains pour la Coupe du monde de football qui doit se dérouler en France en 1998, Paul Katz questionne : « *La France peut-elle offrir aux sept milliards [sic] de téléspectateurs prévus, l'image de stades forteresses ?* » (*Midi-Libre*, 30 décembre 1996). Enfin, au moment où le choix des villes retenues pour l'organisation des Jeux olympiques de 2004 est rendu public par le CIO, les images de Lille proposent un public « *déçu mais sportif* ». L'image de Lille, qui incarne la France à ce moment précis, ne peut se satisfaire de la moindre mise en question de l'unité nationale. C'est la raison pour laquelle une banderole titrant « *Lille 2004 : Pendant que vous en rêviez, des sans papiers sont en train de crever* » avait été « *confisquée* » par les forces de l'ordre national et les « *dangereux terroristes* », ayant manifesté l'outrecuidance de signifier leur désaccord, interpellés. L'illusion était préservée lors de la retransmission télévisée. Question de cadrage. Question de point de vue. Question d'unité nationale...

Le sport offre ici des manifestations éclatantes de nationalisme, dans la mesure où il y a lieu de dépasser toutes les divisions pour faire triompher l'image d'une France unie autour et à partir de l'événement sportif. Cela correspond à ce que Raoul Girardet appelle « *un nationalisme de sentiment général* », diffus, inorga-



THIERRY GUITARD '11

nisé, mais réel. D'autant plus réel, qu'il ne tolère pas la moindre faille dans l'union sacrée. Le sport resterait ainsi le seul et dérisoire moyen de dire de la France ce que disait Michelet : « *C'est bien plus qu'une nation, c'est la fraternité vivante* ».

Préférences nationales et identités viscérales

Du côté des sportifs, la volonté de l'athlète de représenter la France passe par le fait d'*avoir souffert, joui, espéré ensemble* avec ses camarades d'entraînement, ses partenaires de club, etc. Avoir gagné, vouloir gagner de nouveau, cela se comprend. Quant à la souffrance, aux sacrifices consentis durant la préparation, ils sont rendus acceptables par le résultat espéré. Porter les couleurs nationales. Entendre *La Marseillaise*. Du point de vue du sportif également, la compétition internationale condense toute l'identité de l'athlète dans son identité nationale. Le temps que dure l'événement. La France incarnée par l'équipe de France olympique par exemple est une communauté qui ne dure que la période des manifestations qui la justifient. Cette communauté s' imagine et se prépare médiatiquement au fur et à mesure des reportages et des articles qui précèdent les Jeux. Puis elle s'évapore... jusqu'à la prochaine occasion de communier derrière les couleurs nationales.

Dans l'équipe nationale, le sportif est français avant d'être musulman ou antillais. Cependant, les appartenances communautaires égratignent la communauté de surface²³. Les viscères parlent parfois. Ils expriment la pluralité des identifications mais aussi leur hiérarchie. Ainsi, Djamel Bouras, dédie-t-il sa victoire olympique acquise à Atlanta le 23 juillet 1996 à « *tous les musulmans pauvres de France, mais aussi du Liban, de Bosnie et de Tchétchénie* ». Jean-Claude Vollmer, entraîneur national d'athlétisme en charge de l'équipe de France de demi-fond, avoue qu'aux Championnats du monde de cross il doit veiller à ce que les athlètes de la sélection nationale d'origine maghrébine « *ne passent pas plus de temps avec l'équipe du Maroc qu'avec leurs coéquipiers "français"* ». Cette attitude – quand elle a lieu – suscite en effet chez ces derniers des réactions d'incompréhension voire de haine les amenant à mettre en doute l'adhésion commune aux couleurs nationales. « *Ils deviennent français pour toucher la Préparation olympique et les primes fédérales, c'est tout* » avance même l'un d'eux (*L'Équipe Magazine*, 22 mars 1997).

Nous touchons là le cœur des stratégies identitaires et de l'éphémère identité nationale. Christian Karembou international français de football, avance par exemple dans *L'Équipe Magazine* du 26 avril 1997 : « *Après ma carrière, c'est là-bas, en Nouvelle-Calédonie, que je dois être. J'ai des devoirs vis-à-vis de mon peu-*

23 – Voir Adam Kuper, « Le cricket, le nationalisme et le cambrioleur », (Traduit de l'anglais par Philippe Erikson), *Terrain*, n° 25 (« Des sports »), septembre 1995, p. 91-100.

ple ». Dans le même numéro consacré aux sportifs d’Outre-mer, Bernard Lama, gardien de but de l’équipe de France de football dit à propos de la Guyane : « *Quand je joue, je joue aussi pour la jeunesse de mon pays* », indiquant ainsi son ancrage à ce territoire jouxtant l’Amazonie. Hors match, la Guyane est son pays. Il est guyanais. « *Enfin, Marie-Jo. Notre Marie-Jo. En couverture de Elle, n’en déplaise à monsieur Le Pen qui rêve d’un sport bleu, blanc, blond. Et mâle. En couverture de Elle, parce que, en noir et blanc ou en quadrichromie, peu nous importe : avec ses pieds ailés, Marie-José Pérec hisse haut nos couleurs* » écrit Michèle Fitoussi dans son éditorial au magazine *Elle* « Femmes à la une » (8 juillet 1996). Après les Jeux, et toujours dans *l’Équipe Magazine* du 26 avril 1997, « notre » Marie-Jo rappelle pourtant : « *Je suis telle que la Guadeloupe m’a faite* ».

En marge des échéances sportives, « nos » athlètes d’Outre-mer ou issus des colonies se tournent vers leurs origines. C’est une identité viscérale qui parle. Celle de leurs parents. Celle de leur enfance. Celle d’une histoire qu’ils n’ont pas vécue pour certains d’entre eux ²⁴. Tout cela traduit la multiplicité des manières de s’identifier et renforce le caractère ponctuel de l’identification nationale.

L’identité nationale est en outre menacée par des réactions émanant de l’Hexagone. Durant l’affaire Valenciennes-OM a-t-on pu assister à des revendications antinationales de la part de supporters marseillais. Dans un tract intitulé « *Marseille c’est pas la France* » peut-on lire « *Ils sont Français. Nous sommes Marseillais* » et en conclusion : « *Remerciements à l’équipe d’Israël pour avoir battu l’équipe de la Fédération Française de Football, et surtout à l’équipe de Bulgarie pour avoir interdit aux Parisiens le voyage gratuit aux USA* » ²⁵. La paranoïa est à son comble et tout non-marseillais est suspecté de participer au complot selon lequel la France (et Paris) veut « couler » l’OM. L’identité locale sort renforcée de cette rationalisation et se satisfaisant de l’élimination de *l’équipe de la Fédération Française de Football*, renie l’identité nationale. La conjoncture, issue du procès en corruption du club marseillais, l’emporte sur le rattachement historique à la nation française. L’unité nationale a même été mise à mal lorsque Michel Platini qui jouait alors à Turin sous un maillot blanc et noir fut sifflé au Parc des Princes où il disputait un match de Coupe d’Europe contre Paris. À quelques semaines d’intervalle, il était français, évoluait en bleu avec l’équipe de France et était adulé dans le même stade. La versatilité du public illustre l’éphémère nationalisme sportif au moins autant que la fragilité de ses symboles. Elle montre que la communauté nationale est sans cesse à reconstruire. Y compris dans le sport support de l’idée de nation, catalyseur du sentiment national. Parce qu’il est un support émotionnel majeur, qu’il entretient une fonction onirique, qu’il produit du rêve, qu’il entretient

24 – Les théories de l’ethnopsychiatrie sont sur ce point incontournables : Georges Devereux, *Ethnopsychanalyse complémentaire*, Paris, Flammarion, 1985 ; ainsi que l’illustration qu’en donne Tobie Nathan dans ses romans (*Saraka Bô*, 1994 et surtout *Dieu-dope*, 1995, Paris, Éditions Payot et Rivages). Voir aussi, en contrepoint, Fetih Benslama, « L’Illusion ethnopsychiatrique », *Le Monde*, 4 décembre 1996.

25 – Rapporté par Christian Bromberger, *Le Match de football. Ethnologie d’une passion partisane. Marseille, Turin, Naples*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, 1995, p. 256. Voir le développement qu’il consacre à cette affaire, p. 365-377.

le désir de voir triompher ceux que l'on aime, ceux pour qui l'on vibre, il met en équilibre la fragile unité nationale élaborée à l'occasion d'une manifestation internationale. La force des émotions et des investissements affectifs suscités génère tout autant l'adhésion à l'imaginaire national que son rejet lorsque les intérêts de ceux dont on se sent le plus proche sont en jeu. Telle est la réalité d'une pratique populaire, c'est-à-dire d'une pratique en laquelle un large public hétérogène trouve motif à satisfaire sa soif d'émotions.

Enfin, l'unité nationale soumise aux variations de conjonctures l'est aussi aux aléas des résultats comme l'indique Serge Govaert dans ce numéro. La Belgique s'incarnait dans ses « Diables rouges ». Tant qu'ils enregistraient des résultats valorisants au plan international, l'équipe de football était alors considérée comme l'équipe *nationale*. Mais les communautés constitutives de cet État (Wallons et Flamands) s'en détachent et reprennent leurs rivalités culturelles dès lors que l'équipe sombre dans l'anonymat. Le sportif demeure le « *symbole vivant du pays* » (Deville-Danthu) tant qu'il est capable par ses résultats de rassembler les ébauches de fierté nationale des diverses communautés. Or, ce rassemblement est plus facile autour de la victoire, la force symbolique du sport consistant à faire d'une victoire individuelle celle d'une communauté appelée nation.

« Allez les bleus », mais quels bleus ?

La nation sportive face au nationalisme des « nationaux »

Si le sport alimente les imaginaires nationaux, l'image qu'il véhicule est en elle-même objet de discussion. Il ne suffit pas de gagner pour incarner la nation, même si la nation du nationalisme sportif est une nation qui gagne, une nation performante. Le moi national n'est pas sans provoquer ce que Winock appelle ses maladies, parmi lesquelles figurent le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et... une certaine forme de nationalisme.

La question qui se pose alors est de savoir si la communauté qui se donne à voir dans le spectacle sportif est non seulement envisageable mais souhaitable. Le nationalisme possède un « *facteur de dynamisme transformateur d'une société* »²⁶. Il reste à repérer si ce dynamisme s'oriente vers un passé et des valeurs qu'il convient de maintenir et de sauvegarder ou s'il s'engage dans des mutations intégrant les novations, les croisements et les métissages.

Or, le nationalisme sportif se donne *a priori* comme un nationalisme ouvert – selon la dichotomie proposée par Michel Winock²⁷ – « *ouvert aux autres peuples, aux autres races, aux autres nations*

26 – Raoul Girardet, *Nationalismes et nation*, *op. cit.*, p. 39.

27 – Michel Winock, *op. cit.*, p. 38.

– et point crispé sur la “France seule” ». Ce néo-nationalisme permettrait d’intégrer les forces productrices de symboles d’une nation en train de se faire selon l’expression de Daniel Denis. Pour la France, ce sont les Lamouchi, Benazi, Lama, Pérec, Flessel, Bouras, Ba, etc. Pour les États-Unis, ce sont tous les sportifs noirs ces *self made sportmen* qui incarnent la réussite dans le *struggle for life*.

Mais si le nationalisme sportif est bien ouvert sur les autres peuples et les autres races, c’est surtout par nécessité : celle de ne retenir que les meilleurs ou les moins chers, bref les plus rentables. Les principes d’efficacité et d’économie sont explicitement évoqués. « *Bien sûr que nous aimerions que tous nos joueurs soient espagnols et même qu’ils soient tous galiciens, mais, pour le prix d’un Espagnol qui se fait un peu remarquer, tu peux trouver de vrais cracks sur le marché international* » affirme Manuel Montiel, directeur général du club de football Deportivo la Corogne (*Libération*, 29 avril 1997). Dans les sports professionnels, on assiste à un véritable pillage du vivier sportif des pays « pauvres ». À la fuite des cerveaux s’est substituée la fuite des mollets. Une fuite organisée qui fait estimer à Claude Leroy (« *l’œil du Milan AC en Afrique* ») : « *Qu’il n’y aura plus d’équipes nationales africaines d’ici 2005. Les clubs européens font venir les joueurs africains de plus en plus jeunes pour leur piquer leur nationalité à coup de sélections bidons* »²⁸.

Et le néo-nationalisme ouvert a tôt fait de glisser vers le néo-nationalisme protectionniste que voit émerger Raoul Girardet au plan politique. Les Américains se sont émus lors des récents Jeux olympiques de voir certaines de leurs vedettes nationales se faire battre par des concurrents étrangers, purs produits des universités américaines. Des « étrangers » profitent ainsi des avantages du système américain « *pour mieux battre ses champions* », comme l’avoue le canadien Donovan Bailey, nouveau champion olympique et recordman du monde du cent mètres. Ces profiteurs deviennent des « *ennemis de l’intérieur* » et les entraîneurs qui les ont préparés en toute connaissance de cause sont l’objet d’un désaveu, à l’image de la polémique dont fut l’objet Villepreux, « coupable » d’avoir fait bénéficier ses talents à l’équipe d’Angleterre de rugby qui devait rencontrer « les Bleus ». « *Si nous ne prenons pas des mesures rapidement, les États-Unis ne gagneront plus une seule médaille en sprint. Arrêtons tout de suite de subventionner nos adversaires !* », déclarait aussi Carl Lewis avant les Jeux²⁹. De même, ce repli sur soi est perceptible dans le sport professionnel. Les footballeurs espagnols estiment qu’il y a trop « *d’étrangers étrangers* » (c’est-à-dire des étrangers ne ressortissant pas de la Communauté européenne) évoluant dans leur championnat (*Libération*, 29 avril 1997).

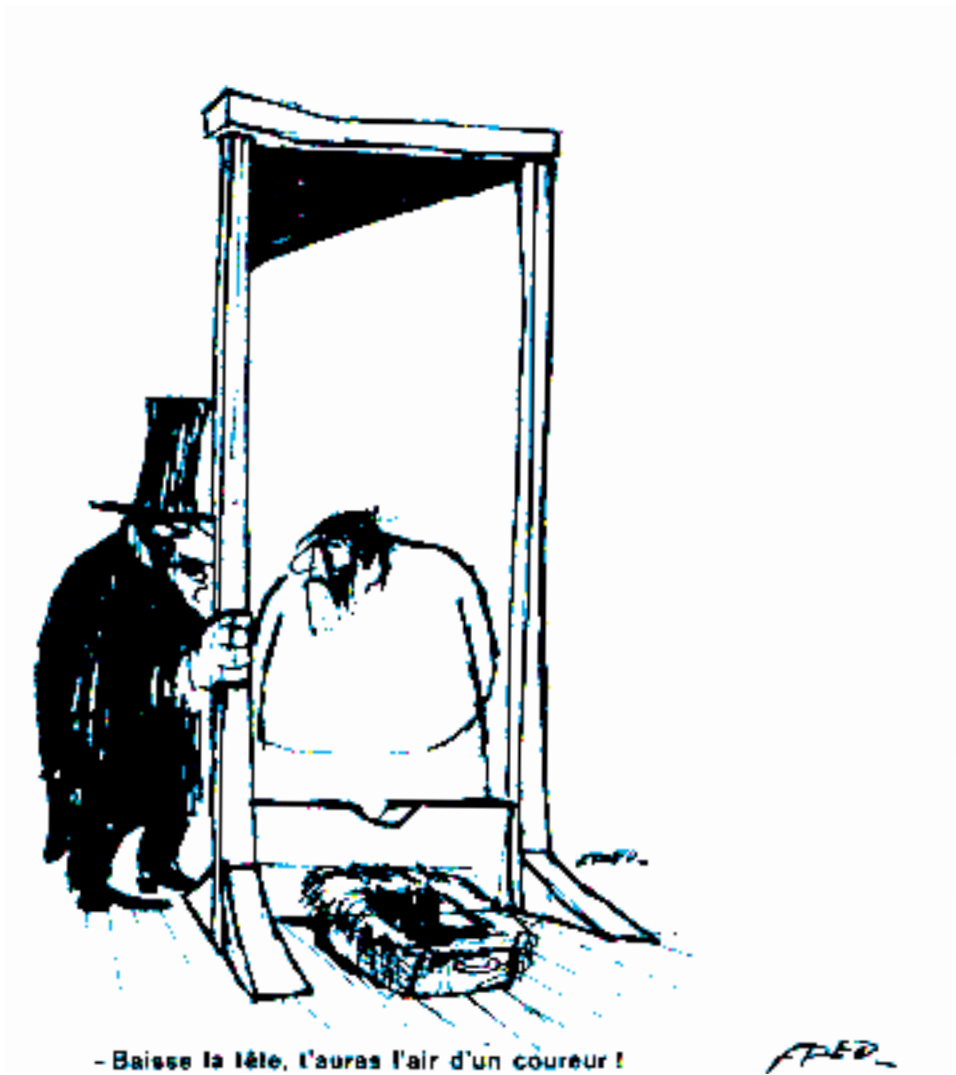
28 – Jacques Terrien, « Les filières noires », *Sport et Vie*, n° 40, janvier-février 1997, p. 57. Cet état de fait commence à alimenter l’imaginaire romanesque. Voir les romans de Daniel Renard, *Nelson, l’esclave aux pieds d’or*, Éditions Luc Pire et de Franck Pavloff, *Foulée noire*, Éditions Baleine, (« Instantanés de polar »), 1995.

29 – Jean-Philippe Claire, « Le sport US fabrique ses rivaux », *L’Équipe Magazine*, n° 750, 3 août 1996, p. 46.

Nationalisme émotif, le nationalisme sportif n'échappe pas aux émotions-types auxquelles donne lieu le nationalisme en général. Comme le remarque Raoul Girardet, « *il peut exister un nationalisme de l'inquiétude ou de l'angoisse et un nationalisme de la satisfaction ou de l'euphorie* »³⁰. C'est le premier qui incite à se tourner vers le nationalisme fermé dont Michel Winock repère qu'il est « *fondé sur une vision pessimiste de l'évolution historique [...] définissant la nation par l'élimination des intrus : Juifs, immigrés, révolutionnaires ; une paranoïa collective, nourrie des obsessions de la décadence et du complot* »³¹. Ce second type de nationalisme correspond à ce « *nationalisme des "nationalistes"* », selon l'expression de Raoul Girardet. Un nationalisme qui d'après cet auteur « *serait la plupart du temps incompréhensible s'il ne coïncidait*

30 – Raoul Girardet, *Nationalismes et nation*, *op. cit.*, p. 39.

31 – Michel Winock, *op. cit.*, p. 7 et 38.



avec la présence d'un nationalisme diffus d'opinion générale, [...] c'est à partir de celui-ci qu'il se développe, qu'il se greffe sur lui et qu'il ne cesse de s'en nourrir »³².

Ce nationalisme d'opinion générale est celui qui réagit à l'importance de joueurs ou d'athlètes de couleur dans une équipe européenne. C'est celui qui ne supporte pas de voir Noah et sa bande danser et chanter « *Saga Africa* » dans un palais des sports acquis à leur cause après la victoire en Coupe Davis de 1991. C'est celui qui organise un « lancer de bananes » sur Joseph-Antoine Bell, le gardien de but Camerounais de Bordeaux. C'est un nationalisme diffus. Un nationalisme que les nationalistes pourront reprendre à leur compte. Car si ce qui prime en matière de sport c'est la compétence requise, l'imaginaire national s'appuie également sur une image de la nation. Et il ne faut pas oublier que l'acceptation de l'autre ne va pas de soi, surtout lorsque l'autre devient le même. Malgré leur origine, mais grâce à leurs compétences sportives, des étrangers peuvent jouer pour des clubs français, mais encore des non européens représenter la France vêtus du maillot tricolore. Le mérite s'impose sur l'origine. Des hommes, issus de cultures différentes, sont en effet soumis à une même évaluation, celle de la compétence sportive. Elle sert d'outil de hiérarchisation apparemment anodin, à condition de jouer le jeu de la comparaison, à condition de se soumettre aux impératifs d'une excellence corporelle rationalisée, chiffrée, normalisée, uniformisée internationalement et soumise aux impératifs du rendement. Le standard sportif devient celui à l'aune duquel sont appréciées les valeurs respectives des individus et des nations.

Mais la présence de l'autre en soi (dans l'équipe nationale) relance la question de l'identification nationale. Les quelques insultes à caractère raciste entendues ça et là dans les stades ne doivent pas être considérées comme de simples faits divers. Elles cristallisent au contraire une hiérarchie imaginaire entre les races. Et si les propos de Jean-Marie Le Pen peuvent faire sourire tant ils reprennent les schémas éculés de l'extrême-droite et du complot, ils révèlent néanmoins l'enjeu de l'image de la France renvoyée par la composition des équipes nationales. En effet, lorsqu'il dénonce le 14 juillet 1996 à Saint-Martin de Crau « *les volontés plus politiciennes que sportives* » qui ont généré « *la composition de l'équipe de France de football* » du récent Euro avec « *l'intention délibérée de projeter par l'intermédiaire du sport l'image de la France telle que la souhaitent ceux qui nous gouvernent* », il exprime l'angoisse suscitée par une France en mouvement. En ce sens, le nationalisme sportif doit être interrogé par rapport à cette image même. Qu'est-il préférable d'imaginer comme avenir national ? Quelle idée de la nation véhicule-t-il ? Quels « bleus » envisage-t-il de supporter ?

Média-nationalisme et nationalo-centrisme

Enfin, il ne faut pas oublier que le nationalisme sportif contribue à une sorte de nationalo-centrisme que les médias exacerbent autant que les gouvernements l'alimentent. Comme le notait Arlette Laguiller, qui n'est pourtant pas une spécialiste de la question sportive, « *le chauvinisme, cette forme extrême du nationalisme, est une maladie d'autant plus répandue que ceux qui la propagent n'en sont même pas forcément conscients [...]* Et dans les résultats des épreuves sportives, ce qui compte le plus souvent, ce n'est pas tant le classement de l'épreuve que la position des "premiers Français". Même le Tour de France, couru pourtant par équipes de marques commerciales constituées de coureurs de diverses nationalités, donne lieu à ce genre de palmarès. »³³ Cette remarque n'apporte rien à la compréhension du nationalisme sportif, si ce n'est qu'elle traduit la centration sur les sportifs nationaux exacerbée par les médias, depuis que le sport est sport, c'est-à-dire depuis qu'il donne lieu à des affrontements. Dans l'Entre-deux-guerres, les journaux sportifs spécialisés (*Le Miroir des Sports, L'As, L'Auto*, etc.) n'ont d'yeux que pour les Français. Aujourd'hui, la télévision impose le « zapping tricolore ». Les premiers ont permis à Pierre Sansot, en y suivant les étapes du Tour de France cycliste, « *d'inventer une France fantastique, avec des montagnes sacrées, comme l'Aubisque, le Tourmalet, des provinces comme les Flandres, le Limousin, des villages perdus dans le secret de leur pays* »³⁴. La seconde alimente l'unicité du point de vue au point de supprimer l'intérêt « purement sportif » au profit de l'intérêt sportif national.

La centration sur les siens et les siens seuls est compréhensive dès lors que c'est vers eux que se porte « naturellement l'intérêt ». Il est possible de jouer la carte de la préférence à la Le Pen qui se déclare Français, mais se préfère Breton, et de la Trinité. Au plan sportif, cela engendre les comportements décrits à propos des remerciements marseillais à Israël et à la Bulgarie.

Mais il est aussi possible de se référer à Montesquieu lorsqu'il avance : « *Si j'avais su quelque chose utile à ma famille et qui ne l'eût pas été pour ma patrie, j'aurais cherché à l'oublier ; si j'avais su quelque chose utile à ma patrie et qui eût été préjudiciable à l'Europe, ou qui eût été utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je l'aurais rejeté comme un crime* ».

Entre ces deux formes de nationalismes, il n'y a que très peu de choses. Quelques valeurs. « Une certaine idée de la France ». Un regard. Une émotion.

Philippe Liotard

33 – Arlette Laguiller, « Un hasard géographique », *Le Monde*, 7 août 1995, p. 10.

34 – Pierre Sansot, « Une forme d'imagination créatrice : l'imaginaire sportif », in Jacques Ardoine, Jean-Marie Brohm, *op. cit.*, p. 73.